

## REPUBLICQUE FRANCAISE

## =====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE****L'an deux mille vingt quatre, le onze avril à 18h30,**

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 46
DATE DE LA CONVOCATION	04/04/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	18/04/2024

**OBJET :****Approbation des Budgets 2023 et des Comptes 2022 Office du Tourisme****Étaient présents :**

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian MULLER , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Mélodie GAILLARD , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Jean-Michel ARNAUD , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , Mme Cécile VARALDI

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Carole LAMBOGLIA procuration à M. Roger GRIMAUD, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Christian PAPUT procuration à M. Daniel BOREL, M. Benjamin CORTESE procuration à Mme Annie LEDIEU, Mme Laurence ALLIX procuration à M. Frédéric LOUCHE, Mme Paskale ROUGON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, Mme Françoise BERNERD procuration à M. Claude BOUTRON, M. Richard GAZIGUIAN procuration à Mme Ginette MOSTACHI, M. Hervé COMBE procuration à M. Gérald CHENAVER

**Absent(s) :**

M. Thierry PLETAN, M. Cédryc AUGUSTE, M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre PHILIP, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Conformément aux dispositions de l'article L133-8 du Code du Tourisme, le Conseil Communautaire doit approuver les budgets et comptes de l'office de tourisme, préalablement délibérés par le comité de direction de ce dernier.

Le 14 avril 2023, le comité directeur de l'Office de Tourisme a procédé au vote du Budget Primitif 2023, qui s'élève à 992 982.90 € et se présente comme suit :

**Section de Fonctionnement :**

**Dépenses : 934 838.39 €**

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : 285 129.37 €
- Chapitre 012 - Charges de personnel : 599 837.00 €
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 31 002.00 €
- Chapitre 66 - Charges financières : 663.02 €
- Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 200.00 €
- Chapitre 042 - Dotations aux amortissements : 18 007.00 €

**Recettes: 934 958.39 €**

- Chapitre 013 - Atténuation de charges : 7 474.12 €
- Chapitre 70 - Produits des services : 191 300.00 €
- Chapitre 74 - Subventions : 402 800.00 €
- Chapitre 75 - Reversement Taxe de séjour : 258 295.00 €
- Chapitre 77 - Produits exceptionnels : 1 035.00 €
- Chapitre 002 - Excédent fonctionnement reporté : 74 054.27 €

**Section d'Investissement :**

**Dépenses : 58 024.51 €**

- Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées : 2 618.56 €
- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles : 8 000.00 €
- Chapitre 21 - Immobilisation corporelles : 47 405.95 €

**Recettes : 58 024.51 €**

- Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées : 29 180.00 €
- Chapitre 040 - Amortissement des Immobilisations : 18 007.00 €
- Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté : 10 837.51 €

Le 7 décembre 2023, le comité directeur de l'Office de Tourisme a procédé au vote de la Décision Modificative n° 1 qui se présente comme suit :

**Recettes: 90 851.24 €**

- Chapitre 013 - Atténuation de charges : 35 472.49 €
- Chapitre 70 - Produits des services : 28 597.80 €
- Chapitre 75 - Reversement Taxe de séjour : 25 000.00 €
- Chapitre 7811 - Reprise amortissement : 1 780.95 €

Dépenses : 90 971.24 €

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : 3 615.00 €
- Chapitre 012 - Charges de personnel : 73 685.52 €
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 7 599.49 €
- Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 80.00 €
- Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement : 1 780.95 €
- Chapitre 68 - Dotations aux amortissements : 4 210.28 €

La section de fonctionnement est votée en déséquilibre afin de présenter un budget consolidé équilibré :

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
BUDGET PRIMITIF	934 958.39 €	934 838.39 €
DECISION MODIFICATIVE N° 1	90 851.24 €	90 971.24 €
BUDGET 2023 CONSOLIDE	1 025 809.63 €	1 025 809.63 €

Le 14 avril 2023, le comité directeur de l'Office de Tourisme a procédé au vote du compte administratif 2022 qui se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	727 685.12 €	38 185.25 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	749 268.59 €	14 334.61 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 (1)	- 21 583.47€	+ 23 850.64 €
Résultat reporté antérieur 002 (2)	+ 95 637.74 €	
Résultat reporté antérieur 001 (2)		- 13 013.13 €
RESULTAT COMPTABLE (1) + (2)	+ 74 054.27 €	+ 10 837.51 €


Décision :

Le Conseil Communautaire approuve le budget primitif 2023, la décision modificative n° 1 2023 et le compte administratif 2022 de l'Office de Tourisme et en prend acte.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 52
  - ABSTENTION(S) : 2
- Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN
- SANS PARTICIPATION : 1
- Mme Solène FOREST

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Pierre PHILIP

Transmis en Préfecture le : 22 AVR 2024  
Affiché ou publié le : 22 AVR 2024

